



COOPERATION FINANCIERE

OIC/COMCEC /32-16/D(..)



COMCEC

NOTE DU BCC SUR LA COOPERATION FINANCIERE

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Novembre 2016

NOTE DU BCC SUR LA COOPERATION FINANCIERE

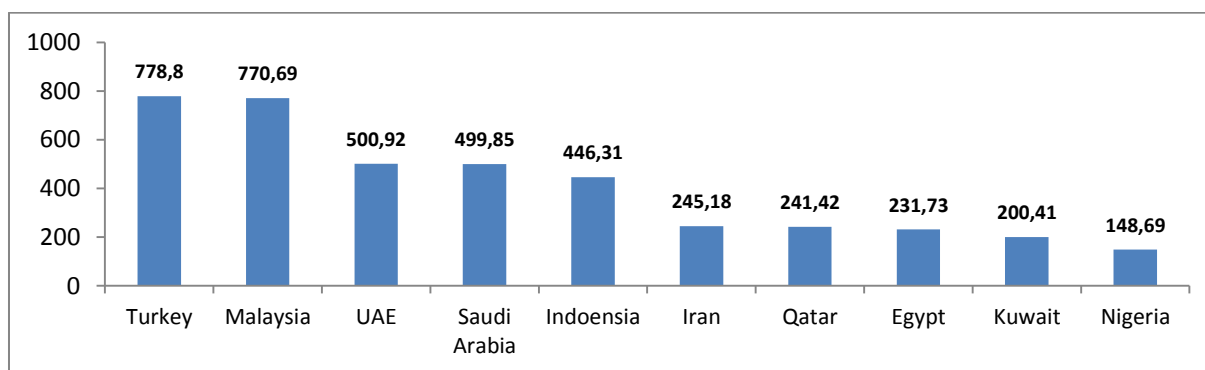
Le système financier est une composante essentielle de l'économie, en raison de son rôle important visant à encourager l'épargne et la canaliser efficacement vers les investissements, favorisant ainsi la croissance et la stabilité économiques. Comme il y a eu une connectivité croissante entre les systèmes financiers nationaux et leur interaction au sein du système financier international, les systèmes financiers efficaces et résistants qui sont bien réglementés et bien supervisés sont essentiels pour la stabilité financière nationale et internationale. En ce sens, la coopération financière entre les parties concernées a une fonction importante pour éliminer les obstacles à la mobilité des capitaux, accroître la littératie financière, gérer les risques financiers, superviser les institutions financières, accroître la diversité des produits et élargir et approfondir les marchés financiers.

QUELQUES DONNEES FINANCIERES

- **Secteur bancaire dans les Pays Membres**

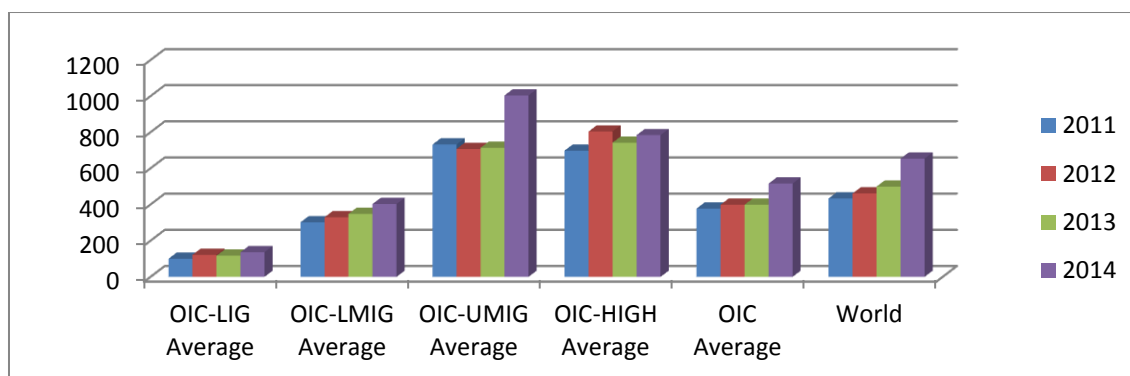
L'actif total dans le secteur bancaire dans la région de l'OCI en 2014 était d'environ 5,1 billions de dollars américains et les 5 premiers pays de l'OCI sont la Turquie, la Malaisie, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et l'Indonésie. Ils représentent environ 3 billions de dollars américains de l'actif total. Les 10 premiers pays ont environ 4,1 billions de dollars américains de l'actif total correspondant à 80 pour cent de tous les actifs dans les pays membres de l'OCI (Figure1).

Figure 1: les 10 premiers pays en fonction de l'actif total du secteur bancaire (en millions de dollars américains)



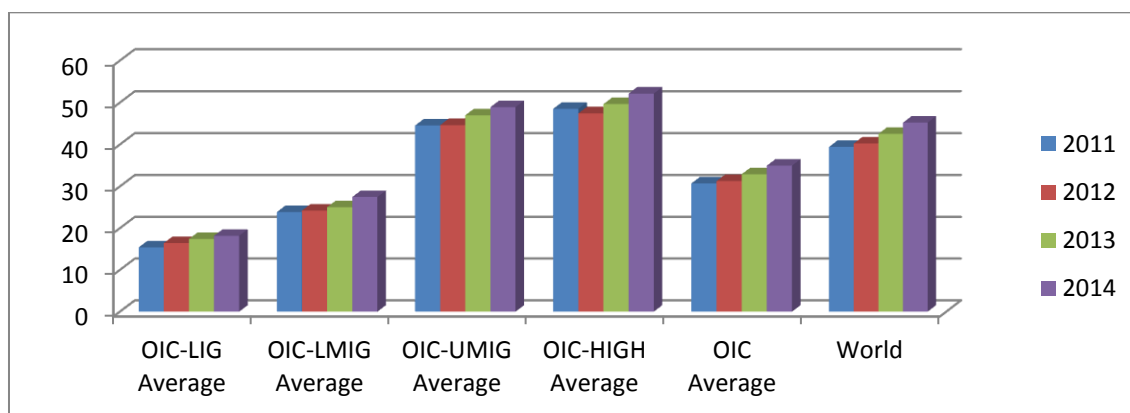
Source : *Perspectives financières des Pays Membres de l'OCI 2016*

De 2011 à 2014, le nombre de comptes bancaires pour 1.000 adultes, qui montre comment les individus utilisent activement les services bancaires, a augmenté dans tous les groupes de pays membres de l'OCI par rapport aux tendances mondiales. Comme prévu, les niveaux de revenus plus élevés mènent à une augmentation du nombre de comptes bancaires, peut-être parce qu'ils ont davantage besoin de services bancaires. Les comptes bancaires dans le Groupe de Pays de l'OCI à revenu moyen supérieur a dépassé 1000, ce qui signifie plus d'un compte par adulte.

Figure 2 : Comptes bancaires pour 1000 adultes

Source : Perspectives financières des Pays Membres de l'OCI 2016

De 2011 à 2014, cet indicateur montre une tendance croissante parmi les groupes de pays de l'OCI. Les niveaux de crédit intérieur au secteur privé (% du PIB) montre le pourcentage de personnes qui ont économisé de l'argent, indépendamment du fait qu'elles l'ont déposé auprès d'une institution financière ou non. Les chiffres de 2011-2014 sont plus élevés dans tous les ans pour les Groupes de Pays de l'OCI à revenu moyen supérieur et les Pays à revenu moyen inférieur, et plus faible dans toutes les années pour le Groupe de Pays de l'OCI à faible revenu et au Groupe de Pays de l'OCI à revenu moyen faible par rapport aux moyennes mondiales.

Figure 3: Crédit national au secteur privé (% du PIB)

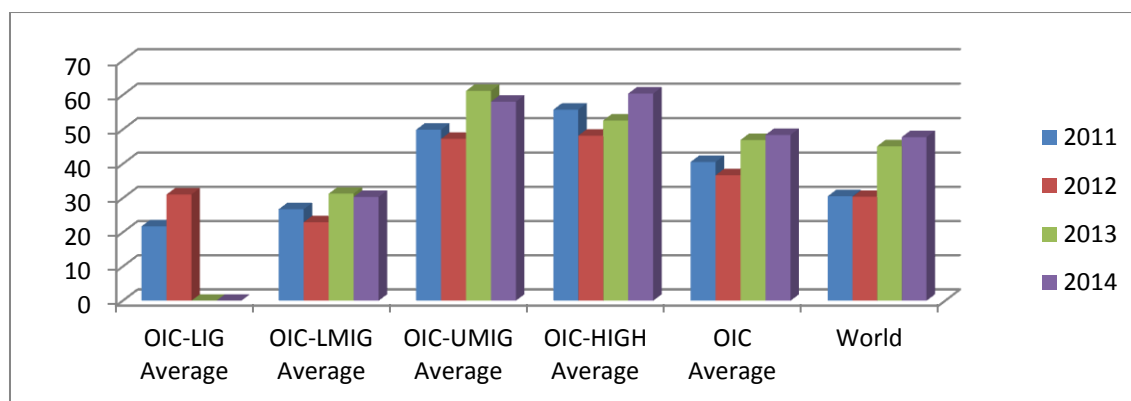
Source : Perspectives financières des Pays Membres de l'OCI 2016

- **Les marchés de capitaux**

Selon le Rapport intégré des statistiques du Forum des Bourses des Etats membres de l'OCI 2014- qui couvre 25 Bourses de 21 Pays membres de l'OCI, le nombre de sociétés nationales cotées était de 4.949 et le nombre de sociétés étrangères était de 41 en 2014. Les 5 premières bourses sont Bursa Malaysia (18%), la Bourse de Karachi (11%), la Bourse d'Indonésie (10%), la Bourse de Lahore (9%) et la Bourse de Téhéran (6), représentant 54% du total des sociétés cotées. La capitalisation boursière des Bourses de l'OCI était 2,7 billions de dollars américains, puisque le ratio moyen de la capitalisation boursière des Bourses de l'OCI par rapport aux valeurs du PIB de leurs pays respectifs sur le marché était de 37% en 2014.

Bien que le nombre de pays membres de l'OCI ayant un échange structuré soit limité, la capitalisation boursière au PIB (%) montre la valeur totale des entreprises qui se négocient au sein d'une bourse organisée en pourcentage du PIB. Ce chiffre a atteint 30,4, 58,1 et 60,4 pour cent en 2014 pour les Groupes de pays à revenu moyen faible, à revenu moyen supérieur et à revenu moyen inférieur de l'OCI respectivement, contre 47,8 pour cent en moyenne mondiale dans la même année.

Figure 4: capitalisation boursière au PIB (%)



Source : *Perspectives financières des Pays Membres de l'OCI 2016*

Finance Islamique : Stratégies nationales et Architecture Financière Islamique

La finance islamique est l'un des secteurs les plus dynamiques au sein du système financier international. L'actif total du secteur des services financiers islamiques (IFSI) a atteint 2 143 milliards de dollars américains en 2015, avec un taux annuel de 15 pour cent de croissance entre 2009-2015. IFSI est encore un marché de niche, par rapport à l'industrie mondiale de la finance conventionnelle et, par nature, il s'est surtout accru dans un nombre limité de régions. Avec ses principes éthiques forts et approches reposant sur l'actif, IFSI peut jouer un rôle important dans la stabilisation des systèmes financiers, non seulement dans les Pays Membres, mais aussi au niveau du système financier mondial.

En outre, selon le rapport de la Banque mondiale sur le Développement Financier Mondial de 2014, les produits et instruments financiers conformes à la Charia peuvent avoir une fonction importante dans l'amélioration de l'intégration financière des populations musulmanes.

Tableau 1 : Caractéristiques architecturales et Institutions d'Infrastructure Islamiques

Caractéristiques architecturales	Institutions d'Infrastructure
Infrastructure légale	➤ Centre Islamique International pour la réconciliation et l'arbitrage commercial (IICRCA), (2004), Dubaï, EAU (plateforme alternative de règlement des différends pour la finance islamique utilisant la loi islamique)

Normes de Régulation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Commission des services financiers islamiques (IFSB), Kuala Lumpur, Malaisie (pour les régulations et la supervision du système bancaire islamique et les Marchés de capitaux islamiques) ➤ (2002) Bahreïn, (effectue des contrats pour les Marchés de Capitaux islamiques, le financement des sociétés et du commerce.
Relatives à la Charia	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Académie Islamique du Fiqh (ISA), (1981) Djeddah, Arabie Saoudite (règlement des questions islamiques légales dans différents domaines y compris la finance islamique) ➤ Organisation de Comptabilité et d'Audit pour Les Institutions Financières Islamiques (AAOIFI), (1991), Bahreïn (développe les normes conformes à la Charia pour la finance Islamique)
Infrastructure de liquidité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Centre de Gestion de Liquidité (LMC), (2002) Bahreïn (développe les marchés monétaires interbancaires islamiques et les instruments de liquidité) ➤ Corporation Internationale de Gestion de Liquidité Islamique (IILM), (2010) Kuala Lumpur, Malaisie (développe et délivre les instruments islamiques à court terme pour la gestion transnationale de la liquidité)
Infrastructure d'information	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisation de Comptabilité et d'Audit pour Les Institutions Financières Islamiques (AAOIFI), (1991), Bahreïn (développe les normes de comptabilité et d'audit pour la finance Islamique) ➤ Agence Islamique de Notation Internationale (IIRA), (2002), Bahreïn (accorde des crédits et des notations conformes à la Charia)
Savoir et Capital humain	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Institut de Recherche et de Formation Islamique (IRTI) (1983), Djeddah, Arabie Saoudite (encourage la recherche et la formation dans les

	<p>économies et la finance islamiques)</p> <p>➤ Centre du Développement de la Finance Islamique de la Banque Mondiale (GIFDC) (2013) Istanbul, Turquie, (mène des recherches, des formations, offre des services de consultation pour le développement de la finance islamique)</p>
Institutions de facilitation	<p>➤ Banque Islamique du Développement (BID), (1975) Djeddah, Arabie Saoudite (encourage le développement économique dans les pays membres et la finance islamique)</p> <p>➤ Centre général des Banques et Institutions financières islamiques (GIBAFI) (2001) Bahreïn (association commerciale des institutions financières islamiques pour promouvoir les meilleures pratiques)</p>

Source : Architecture Financière Islamique Nationale et Mondiale : problèmes et solutions possibles pour les Pays Membres, prof. Dr. Habib Ahmed, COMCEC 2016.

Compte tenu de l'importance de la question, le Groupe de Travail sur la coopération financière a consacré 3 Réunions à la finance islamique depuis sa création. La 3^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur la coopération financière a eu lieu avec le thème de la « Gestion des risques dans les Instruments de Finance islamique ». La 6^{ème} réunion a eu lieu sur le thème de « l'élaboration de stratégies de finance islamique dans les Pays membres de l'OCI ». La 7^{ème} réunion du Groupe de Travail sur la coopération financière a eu lieu sur le thème de la "l'architecture nationale et mondiale de la Finance Islamique : Problèmes et solutions possibles pour les Pays Membres de l'OCI".

Les rapports de recherche préparés pour les réunions susmentionnées et les discussions qui ont eu lieu au cours des réunions indiquent que pour promouvoir l'IFSI, il y a un besoin évident d'augmenter la sensibilisation du public et de construire une architecture financière plus forte. Une architecture efficace pour les institutions financières est d'une importance vitale pour promouvoir la croissance et la stabilité du secteur financier, non seulement pour la finance conventionnelle, mais aussi pour l'industrie des services financiers islamiques.

Dans ce contexte, une stratégie nationale de finance islamique devrait être élaborée. Elle pourrait jouer un rôle crucial en fournissant une feuille de route à l'industrie de Finance Islamique et en facilitant l'adoption du cadre juridique, réglementaire et de surveillance nécessaires, etc., lesquels sont les composantes de l'architecture financière islamique.

Figures financières choisies

Selon le Rapport Global sur la Finance Islamique 2016, la taille potentielle de l'industrie des services financiers Islamiques est passé de 4 billions de dollars américains en 2009 à 7,1 billions de dollars américains en 2015, jusqu'à présent la taille actuelle de l'industrie était de 2,143 billions de dollars américains en 2015 avec un taux de croissance annuelle de 15%. La

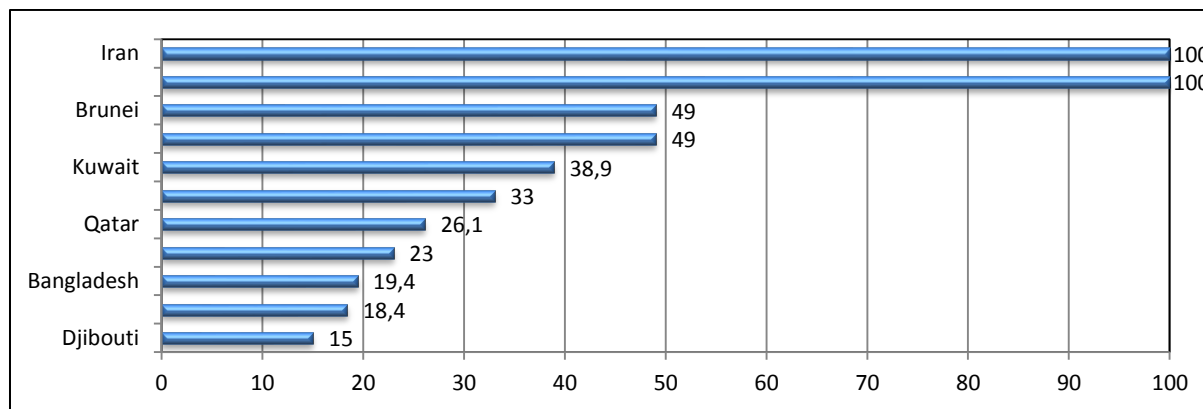
taille actuelle de l'industrie est toujours 30 pour cent de la taille potentielle mais l'écart diminue comme le montre cette figure qui indique qu'elle était 26% en 2009. Le secteur est mené par le secteur des Banques Islamiques (75%) et le marché mondial des sukuk (15%).

Tableau 1 : Taille potentielle et actuelle de l'Industrie des Services Financiers Islamiques

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
taille potentielle du secteur des services financiers Islamiques (en billions de dollars américains)	4.0	4.4	4.8	5.3	5.9	6.5	7.1
taille actuelle du secteur des services financiers Islamiques (en billions de dollars américains) (1.036	1.139	1.357	1.631	1.813	1.981	2.143
Ecart de Taille (en billions de dollars américains)	2.964	3.261	3.483	3.693	4.043	4.47	4.953
Croissance de la taille actuelle du secteur mondial des services financiers Islamiques (%)	26	9.9	19.1	20.2	12.3	9.3	73
Taux de croissance moyen entre 2009 et 2015 (%)							15
Période de rattrapage – sur la base d'une croissance de 10% de la taille potentielle et de 15% de la taille actuelle (années)							27

Source: Edbiz Consulting, GIFR 2016,

Figure 5 : Part des Banques Islamiques dans le total des Actifs Bancaires (%-1H2015)

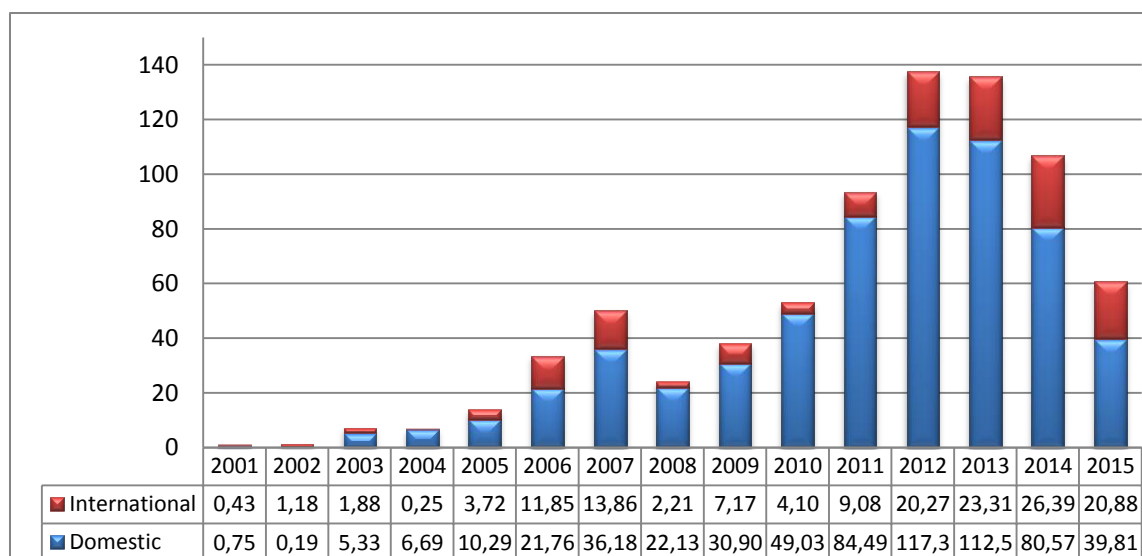


Source : IFSB, Rapport sur la Stabilité Financière Islamique, 2016

Comme il est le plus grand segment de l'industrie mondiale de la finance islamique, l'actif total du secteur bancaire islamique était d'environ 1,6 billions de dollars américains en 2015. Le taux de croissance annuel composé (TCAC) entre 2010 et 2014 était de 16,1%.

Les émissions mondiales de sukuk étaient de 60,6 milliards de dollars américains en 2015, avec 43 pour cent de baisse dramatique par rapport à 2014. L'IIFM (2016) a identifié la raison principale derrière cette baisse en indiquant que la décision de la politique de la Banque Negara de la Malaisie visait à mettre fin à l'émission de Sukuk d'investissement à court terme.

Figure 6: Émission Mondiale Totale du Sukuk (Jan 2001-Déc 2015) – Milliard de dollar américain



Source : 5^{ème} édition du rapport de l'IIFM Sukuk

La valeur totale des fonds islamiques en octobre 2015 a diminué de 4,5 milliards de dollars américains de la valeur totale des fonds islamiques en septembre 14 (75,8 milliards \$), elle était de 71,3 milliards de dollars américains (IFSB, 2016). La principale plaque tournante des fonds islamiques est l'Arabie Saoudite avec une part de 40% du total des fonds islamiques.

La contribution globale brute était de 22,1 milliards de dollars américains et le taux de primes brutes de croissance était de 15,5% en 2014. Les principales juridictions du secteur sont le CCG, l'Iran et l'EPAC. Selon le rapport islamique sur la stabilité financière 2016 de l'IFSB, l'Arabie Saoudite (36,6% - 8,1 milliards de dollars américains), l'Iran (33,6% - 7,5 milliards de dollars américains) et la Malaisie (13,6% - 3 milliards de dollars américains) sont les trois domiciles en tête, ce qui représente 83,8% des contributions mondiales en 2014.

EFFORTS DE COOPERATION DANS LE CADRE DU COMCEC : LA STRATEGIE DU COMCEC ET LA COOPERATION FINANCIERE

La coopération financière est l'un des six domaines de coopérations de la Stratégie du COMCEC adoptée par le 4^{ème} Sommet Islamique extraordinaire en 2012. Les efforts en vue d'accroître la coopération financière dans le cadre du COMCEC se sont intensifiés au cours de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Ces efforts sont menés sous l'égide du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière et le Mécanisme de Financement de Projets du COMCEC ainsi que dans le cadre de coopération entre le Forum des Bourses, le Forum des Régulateurs des Marchés des Capitaux et les Banques Centrales et Autorités Monétaires.

- Le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC en vue réaliser ses objectifs de coopération financière, le Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière a été établi. Le Groupe de Travail fournit une plate-forme pour que les experts des Pays Membres puissent régulièrement discuter de leurs problèmes communs dans le secteur de la finance et partager leurs connaissances et leurs expériences.

La Sixième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière a été tenue les 17 et 18 mars 2016 à Ankara avec pour thème « *Développer des Stratégies pour la Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI* ». L'étude analytique intitulée « *Développer des Stratégies pour la Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI* » avait été préparée afin d'enrichir les discussions au cours de la réunion. Les « Actes de la Sixième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière » ont également été préparés afin de rendre compte des résultats de la Réunion.

La Sixième Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière a examiné les préparations de la Session Ministérielle d'Echange de Vues de la 32^{ème} Session du COMCEC qui se tiendra sur le thème de « *Développer des Stratégies pour la Finance Islamique dans les Pays Membres de l'OCI* » conformément aux résolutions pertinentes de la 31^{ème} Session du COMCEC. Dans ce cadre, les participants, à la lumière des discussions ayant eu lieu lors de la 6^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière et du rapport de recherche préparé spécifiquement pour cette Réunion, ont identifié certains défis et problèmes ainsi que les options possibles de politiques concernant le développement de Stratégies pour la Finance Islamique dans les Pays Membres.

Parmi les défis et problèmes soulignés dans la réunion figurent :

- Systèmes de réglementation faibles
- Cadre infrastructurel inadéquat
- Instruments et services financiers islamiques inadéquats
- Recherche de haute qualité et discussions intellectuelles inadéquates

Les recommandations de politiques à soumettre à la Session d'Echange de vues de la 32^{ème} Session du COMCEC sont les suivantes :

- Revoir les règlements financiers islamiques et les lignes directrices actuels pour assurer la conformité avec les lignes directrices de la Charia
- Créer un Conseil national de la Charia / installation nécessaire pour assurer la surveillance et la gouvernance aux conseils internes et indépendants des institutions financières Charia
- Augmenter les produits et services islamiques pour répondre aux besoins et aux exigences de la finance islamique.

La 7^{ème} Réunion du Groupe de travail sur la coopération financière a eu lieu le 20 octobre, 2016, à Ankara avec le thème de " l'Architecture nationale et Mondiale de la Finance Islamique : Problèmes et solutions possibles pour les Pays membres de l'OCI". L'étude analytique intitulée « l'Architecture nationale et Mondiale de la Finance Islamique : Problèmes et solutions possibles pour les Pays membres de l'OCI » et « Perspectives financières des Pays membres de l'OCI 2016 » ont été préparés pour enrichir les discussions au cours de la réunion. " Les Actes de la septième réunion du Groupe de travail sur la coopération financière du COMCEC" ont également été préparés pour rendre compte des résultats de la réunion.

Au cours de la réunion, les méthodes et les moyens de surmonter les défis auxquels sont confrontés les Pays membres dans l'amélioration de l'architecture financière islamique dans les Pays membres ont été élaborés. En conséquence, le groupe de travail a mis au point des recommandations de politiques comme suit :

- Développer / Soutenir un cadre juridique pour la finance islamique en examinant les lois islamiques financières, les régimes fiscaux, le cadre de règlement des différends et la loi sur les faillites
- Développer le Cadre institutionnel de réglementation et de surveillance nécessaire pour l'Industrie des Services financiers islamiques (IFSI) en adoptant les normes élaborées par les institutions d'architecture financière islamiques et l'amélioration du cadre national
- Mettre en place un cadre de gouvernance solide en introduisant l'exigence de gouvernance de la charia au niveau des institutions financières dans les lois et réglementations financières islamiques
- Renforcer la protection des consommateurs et l'éducation financière en assurant la divulgation complète dans les contrats de financement islamiques et élaborer des programmes d'éducation financière pour accroître la sensibilisation et le niveau de compréhension des transactions financières islamiques
- Développer l'Infrastructure de Liquidité pour le secteur de finance islamique par l'émission des instruments de liquidité conformes à la Charia, le développement d'un marché monétaire islamique actif et assurer un créancier de dernier recours pour offrir des services respectant la Charia.

Tous les documents préparés pour les réunions du groupe de travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

- II. Mécanisme de Financement de Projets du COMCEC

Le second mécanisme de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC est la Gestion du Cycle de Projet du COMCEC (GCP). Dans le cadre de la GCP, le Bureau de Coordination du COMCEC accorde des subventions à des projets de coopération émanant des Etats Membres déjà enregistrés auprès du Groupe de Travail sur la Coopération Financière et des institutions de l'OCI qui opèrent dans le domaine de la coopération économique et commerciale. Les projets à financer doivent être conformes aux objectifs et aux principes de la Stratégie.

À cet égard, dans le cadre du 2^{ème} Appel à projets, les projets de la Gambie et de la Malaisie intitulés " Amélioration de la littératie financière et le renforcement des capacités sur les instruments financiers islamiques » et « Programmes de renforcement des capacités des Marchés de Capitaux » ont été définitivement sélectionnés et mises en œuvre en 2015.

Le troisième appel à projet du COMCEC a été lancé en septembre 2015. La Liste finale du COMCEC-PCM a été annoncée le 15 janvier 2016. Dans ce cadre, le projet de la Gambie intitulé « Vers un cadre institutionnel amélioré pour la finance islamique" est en cours d'exécution en 2016.

Le Bureau de Coordination du COMCEC a fait le quatrième appel à propositions de projets en septembre 2016. Des informations plus détaillées sur le mécanisme de financement du projet du COMCEC sont disponibles sur le site Web du COMCEC PCM : (pcm.comcec.org).

- **III. Efforts en cours dans le cadre du COMCEC :**

– **Forum des Bourses des Pays Membres de l'OCI :** La Coopération entre les Bourses a été lancée en 2005 par le COMCEC en conformité avec la décision prise lors de la 20^{ème} Session du COMCEC. Le Forum a tenu 10 réunions jusqu'à présent. La 10^{ème} Réunion du Forum a eu lieu le 27 octobre 2016 à İstanbul.

Dans la 31^{ème} Session de la Réunion du Comité de Suivi, le Comité a demandé au Coordonnateur du Forum de mener une étude sur la faisabilité de l'échange d'or entre les Etats membres de l'OCI, conformément à la proposition présentée par S.E. Recep Typo Erdoğan, Président de la République de Turquie et Président du COMCEC dans sa déclaration. Le coordonnateur du Forum a préparé un rapport et l'a présenté à la 31^{ème} réunion de la session ministérielle du COMCEC. La session ministérielle a salué le rapport sur "l'Initiative du marché de l'or en faveur des Pays Membres de l'OCI" préparé par le Forum des Bourses des Etats membres de l'OCI et lui a demandé d'étudier davantage, à travers son Groupe de travail sur les métaux précieux, afin d'accélérer le processus d'intégration des cadres réglementaires d'échanges et d'harmonisation, en vue d'établir une Bourse d'or entre les Pays membres de l'OCI et de soumettre un rapport sur cette question à la 32^{ème} Session du COMCEC. La 32^{ème} Session de la Réunion du Comité de suivi s'est félicitée du progrès accompli en matière de "l'Initiative de la Bourse d'OR pour les Pays membres de l'OCI" et a demandé au Forum des Bourses des Etats membres de l'OCI d'approfondir ses travaux sur l'initiative et de soumettre un rapport à la 32^{ème} Session du COMCEC.

Les informations détaillées sur les activités du forum sont disponibles sur www.oicexchanges.org

- **Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC :** Conformément aux résolutions pertinentes de la 27^{ème} Session du COMCEC, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a été créé en 2011. Le Forum a tenu 5 réunions jusqu'à présent. La 5^{ème} Réunion du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a eu lieu le 27 octobre 2016 à İstanbul.

Lors de la 31^{ème} Session du Comité de suivi, rappelant la proposition faite dans la déclaration de S.E. Recep Tayyip ERDOGAN, Président du COMCEC, à la 30^{ème} Session du COMCEC sur la création d'une Bourse Immobilière entre les Pays membres de l'OCI, le Comité a demandé au Secrétariat du Forum des régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC de mener une étude sur la faisabilité, les voies et moyens de mettre la proposition en œuvre et de la soumettre à la 31^{ème} Session du COMCEC. Le Secrétariat du Forum a préparé un rapport et l'a présenté à la 31^{ème} réunion de la Session ministérielle du COMCEC. La Session ministérielle a salué le rapport sur "l'Initiative de la Bourse des Valeurs et des Biens immobiliers" préparé par le Forum des organismes de réglementation des Marchés de Capitaux du COMCEC et lui demande d'étudier la question de manière approfondie dans le but ultime d'établir une Bourse pour la négociation des valeurs / des biens immobiliers pour les Pays membres de l'OCI et de soumettre un rapport sur cette question à la 32^{ème} Session du COMCEC. La 32^{ème} réunion du Comité de Suivi s'est félicitée du progrès réalisé dans "l'Initiative de Bourse de titres immobiliers" et a demandé au Forum des Régulateurs des Marchés de capitaux du

COMCEC d'approfondir ses travaux sur cette initiative et de soumettre un rapport à la 32^{ème} Session du COMCEC.

Des détails concernant les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum (www.comceccmr.org).

- **Coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires** Conformément à la résolution pertinente de la 24^{ème} Session du COMCEC, la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres a été revitalisée. 14 Réunions ont été tenues jusqu'à présent. La 15^{ème} Réunion, qui devait être tenue les 23 et 24 octobre 2015, a été reportée à une date ultérieure.

La 32^{ème} Session du Comité de Suivi a demandé à la SESRIC de prendre les mesures nécessaires pour tenir la 15^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des Pays Membres dans les meilleurs délais et a exhorté les Etats Membres à participer activement à cette réunion

Des informations détaillées concernant la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires peuvent être trouvées à <http://www.sesric.org/activities-cb-meetings.php>.